

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1904)
Heft: 2

Rubrik: Assemblée générale du 9 juin 1904, petite salle de l'Institut
Autor: Groscurin, Louis / Simonet, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 9 juin 1904, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

M. le *Président* donne lecture d'une lettre de démission de M. et M^{me} Sigg. Il rappelle que ces deux sociétaires avaient donné déjà une première fois leur démission et qu'ils ne la retirèrent que sur les instances du Comité.

Cette démission est, bien à regret, acceptée par l'assemblée.

Les candidatures de M^{lle} Aline Nidegger et de MM. Charles Müller, pasteur, et Grossen, professeur à l'Ecole de Châtelaine, sont acceptées à l'unanimité.

Il est donné lecture d'une lettre du Président de la « Société genevoise pour la protection des animaux » qui recommande aux instituteurs la création de « Ligues scolaires » pour la protection des oiseaux utiles et des animaux domestiques. A cette lettre est joint un exemplaire du livret destiné aux membres de ces ligues.

M. le Président rappelle que la course de Chèvres Meyrin aura lieu le jeudi 16 juin, selon le programme contenu dans la circulaire qui a été adressée aux sociétaires.

2° Nomination de la Commission de Soirée.

M. C. *Mégard* revient sur la partie du rapport de la Commission de gestion ayant trait à notre dernière soirée. Il est exact que la Commission de Soirée a voulu faire mieux encore que précédemment, d'où le choix d'une comédie importante. Le succès a répondu du reste à nos efforts puisque la salle des Amis de l'Instruction a vu ce soir-là une affluence de quatre cents personnes. M. Léon Favre a craint que les dépenses ne fussent trop élevées, mais on peut répondre qu'il n'y a pas eu réellement déficit grâce à la mesure prise concernant les secondes cartes.

M. *Mégard*, considérant le développement continu de la Société, est d'avis que nous ne pouvons pas revenir en arrière

que nous devons au contraire faire toujours mieux soit pour le bal soit pour la partie littéraire de la Soirée.

M. *Léon Favre* maintient que la Soirée a coûté le double du prix moyen des précédentes et ce n'est que grâce à une augmentation du produit des annonces de la couverture du *Bulletin* et à la suppression de la gratuité de la deuxième carte que nous n'avons pas à souffrir d'un déficit. M. Favre est bien d'accord pour que nos Soirées revêtent toujours plus d'éclat mais à condition de sauvegarder le côté financier. Des frais élevés sont à prévoir pour notre prochaine Soirée et il faut dès maintenant songer aux moyens propres à parer à un déficit éventuel, qui ne manquerait pas de se produire si nous devons faire face à une dépense imprévue, réception, course, etc.

M. *le Président* juge inutile de revenir sur la dernière Soirée. Il faut s'occuper de celle à venir et donner à la Commission des idées et des directions. Voulons-nous, par exemple, conserver le bal, la comédie ?

M. *Mégard* pense qu'il est nécessaire de faire désigner par la Commission de Soirée une commission spécialement chargée du bal.

M. *Dubois* estime qu'il faut conserver la pièce, car les productions individuelles peuvent faire défaut au dernier moment. Il tient à dire qu'aucun reproche ne saurait être adressé à M. *Mégard*, qui a droit à tous nos remerciements pour la tâche considérable qu'il a assumée et qui a su mener à bien une entreprise que diverses circonstances fâcheuses menaçaient de faire échouer.

M. *Mégard* demande que l'on discute la question de la deuxième carte.

L'Assemblée décide de maintenir la manière de faire actuelle (suppression de la deuxième carte gratuite).

On passe à la nomination de la Commission.

M. *Mégard*, malgré les instances faites, décline toute nomination.

M^{lles} *Vidonne* et *Métral* se refusent également.

Finalement la Commission est composée comme suit :

MM. *Favre Léon, Dubois, Charvoz, Schmid André et Ludwig.*

M^{lles} *Dentand, Chevallier, Vignier et Laplanche.*

3° Désignation des membres du Bureau à proposer au Congrès de Neuchâtel pour la période genevoise 1905-1906-1907.

Notre Société doit désigner pour le Bureau de la Société pédagogique romande un président, un vice-président et un secrétaire.

Le Comité propose aux fonctions de président M. le professeur *W. Rosier*.

M. *W. Rosier* est nommé par acclamation.

MM. *Baatard* et *Grosgurin*, sollicités dans le sein du Comité d'accepter la charge de vice-président ont cru devoir refuser.

M. F. Lagotola, proposé à l'Assemblée, est désigné comme vice-président.

L'Assemblée confirmant le choix du Comité, désigne M. A. Charvoz comme secrétaire.

4° M. Louis Mercier. L'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

M. Mercier donne lecture du travail suivant :

Il est devenu de mode, en certain milieu, d'accuser l'Ecole primaire de donner une préparation insuffisante aux élèves qu'on lui confie. Le français, notamment, présenterait un déficit considérable ; l'arithmétique, elle aussi, laisserait à désirer. Ces affirmations répétées ont fini par déterminer un courant d'opinion fort défavorable à l'enseignement primaire. Un certain nombre de nos collègues y ont même puissamment aidé, en déclarant, eux aussi, que tout allait au plus mal et qu'il y avait urgence à appliquer un remède énergique : la suppression des branches gourmandes.

Tout d'abord nous contesterons d'une manière absolue que l'état de nos écoles soit celui qu'on veut bien nous dépeindre. S'il y a déficit sur certains points, il y a grand progrès sur d'autres. Il ne rentre pas dans le cadre de ce sujet de prouver notre affirmation ; nous le regrettons, car la chose ne nous paraît pas très difficile.

Persuadés que notre Ecole n'était plus à la hauteur de sa mission ; certains, d'autre part, d'avoir accompli consciencieusement leur devoir, beaucoup de nos collègues s'en sont alors pris au programme, et demandent à grands cris d'élaguer ou de restreindre certaines branches.

L'Allemand est plus spécialement visé et la suppression complète de son enseignement est préconisée par bon nombre de nos collègues. La cause de cette levée de boucliers est facile à trouver.

Nous sommes sujets, à Genève, à de véritables *emballements*, aussi bien dans un sens que dans un autre. Il fut un temps, par exemple, où les *Travaux manuels* semblaient devoir régénérer le monde ; on ne jura que par eux pendant quelques années ; ils ont vécu dix ans et nous venons d'assister à leur mort sans phrases.

Il est bien certain que si l'enseignement de l'allemand était resté ce qu'il était autrefois, si on n'avait pas songé à l'étendre outre mesure, il n'aurait pas un aussi grand nombre d'ennemis.

De plus, cette branche d'étude est une de celles dont la nécessité n'est pas absolue, dont les résultats ne sont pas immédiats et sont même souvent problématiques. De là, à la considérer comme un hors d'œuvre, il n'y a qu'un pas. D'autre part, les élèves (sans vouloir parler des maîtres) n'éprouvent pour elle qu'une prédilection très relative ; l'enseigner est donc une tâche ingrate.

Il nous semble qu'on eût été mieux inspiré en maintenant cet enseignement dans les modestes limites du début plutôt que de l'étendre à la division inférieure, dans laquelle les résultats ont été nuls ou à peu près. Les causes de cet insuccès ne résident ni dans la méthode employée, ni dans l'insuffisance des maîtres, mais dans le fait que les élèves ne sont pas aptes à recevoir cet enseignement. La méthode intuitive, ou mieux la méthode directe ou méthode Berlitz donne d'excellents résultats dans l'étude des langues modernes; elle n'est du reste pas nouvelle (c'est celle qu'emploie la *bonne* chargée d'enseigner l'allemand ou l'anglais aux bambins qui lui sont confiés). Mais ces résultats sont dus au fait que les élèves d'un âge beaucoup plus avancé que les nôtres, souvent des hommes faits, apportent à cette étude toute leur attention, toute leur intelligence; qu'ils concentrent vers ce but tous les efforts de leur volonté, que, en un mot, *ils veulent apprendre*.

Nos enfants *subissent* cet enseignement, d'aucuns y mettront même quelque bonne volonté, mais pas d'enthousiasme, et le travail du maître reste infructueux. Ce n'est que dans la famille, avec ceux qui partagent sa vie de tous les instants, avec qui il ne cesse d'être en contact, que l'enfant peut acquérir la connaissance d'une langue.

Apprendre à parler allemand à nos élèves, même d'une façon rudimentaire est une utopie; et par conséquent ne vaudrait-il pas mieux supprimer tout enseignement intuitif de cette branche, en tout cas dans la division inférieure.

Quel doit être le sort de cette branche du programme dans le degré supérieur?

Les partisans de la suppression complète déclarent que les résultats obtenus sont nuls, qu'on y emploie un temps dont la langue maternelle pourrait profiter; que, du reste, Genève est le seul canton romand qui compte l'allemand au programme de l'École primaire, et d'autres arguments dont nous ne pouvons contester la valeur.

On leur oppose la nécessité du raccordement avec les établissements secondaires, l'effet moral que produirait chez nos confédérés la suppression de cet enseignement, etc.

Nous ne voulons pas étudier la valeur de ces divers arguments. Il nous semble préférable de chercher un terrain d'entente.

L'échec subi par l'enseignement de l'allemand dans la division inférieure entraîne naturellement sa suppression complète. Sans être dans le secret des dieux, nous croyons, du reste, que c'est la décision qui vient d'être prise en haut lieu.

Cette suppression pourrait être étendue à la IV^{me} année et l'étude de l'allemand réservée aux deux années supérieures, voire même à la VI^{me} année seulement pour les écoles rurales.

De plus, au risque de nous faire traiter de réactionnaires ou

de rétrogrades, nous voudrions voir ramener cet enseignement à un point de vue plus grammatical; ce qui nous paraît plus utile pour une étude ultérieure de cette langue que quelques lambeaux de phrases, le plus souvent inintelligibles.

Le programme de 5^{me} année, augmenté de la formation du pluriel et de l'emploi du qualificatif, appliqué à la construction de phrases très simples, ayant trait, non pas exclusivement à la vie écolière, mais à la vie de chaque jour, serait un maximum bien suffisant.

L'enseignement intuitif pourrait être supprimé sans inconvénient, car il paraît acquis que cette méthode n'a donné aucun résultat appréciable, au moins à l'école primaire.

Conclusions.

1^o L'enseignement de l'allemand introduit à titre d'essai dans la division inférieure de l'Ecole primaire, n'ayant pas donné de résultat appréciable, doit être supprimé.

2^o La méthode directe ne pouvant s'appliquer à l'Ecole primaire, il y a lieu de donner aux élèves de simples notions sur la construction de la proposition et la conjugaison.

3^o Cet enseignement sera donné dans les deux années supérieures seulement.

M. *le Président*, en remerciant M. Mercier pour son travail très clair et très précis, ouvre la discussion sur la première conclusion, ainsi conçue :

« *L'enseignement introduit à titre d'essai dans la division inférieure doit être supprimé.* »

M^{lle} *Métral* proteste contre cette conclusion; elle trouve que l'allemand intéresse les petits et que le programme peut être suivi. Peut-être pourrait-on rendre cette branche facultative à partir de la quatrième année, mais il faut le conserver pour les nécessités du raccordement avec les établissements secondaires qui font suite à l'école primaire.

M. *Mercier* ne croit pas nécessaire de discuter longtemps sur la suppression qu'il préconise, car il tient de source certaine que le Département l'a décidée. L'allemand *amuse* les jeunes enfants, mais ne les intéresse pas.

M. *le Président* fait observer que fût-il exact que le Département songe à supprimer l'allemand dans les classes inférieures, nous ne devons pas moins discuter cette question, notre Société étant avant tout une Société d'études.

M^{lle} *Willy* croit qu'il faut continuer la méthode intuitive jusque dans les degrés supérieurs, sans trop de grammaire.

L'enseignement ne sera du reste profitable qu'à la condition que les maîtres connaissent bien la langue allemande.

M^{me} *Ballet* estime le résultat déjà réjouissant si l'enfant sait prononcer et écrire en allemand. Toutes les branches doivent commencer en première année. L'expérience faite n'est du reste pas assez longue encore pour que l'on puisse la juger sûrement.

M. *Lagotala* voit dans l'allemand une branche gourmande. La plupart des enfants ne continuent pas leurs études et ils apprennent certainement beaucoup plus dans un petit séjour en Allemagne qu'en six ans d'école primaire. Rendons l'allemand facultatif pour concilier toutes les tendances.

M. *Golay* sait que beaucoup de dames appelées à enseigner en 1^{re} et 2^e années sont d'accord pour la suppression.

M^{me} *Ballet* répond à M. *Lagotala* qu'on ne peut savoir à quel moment se décidera la carrière d'un enfant et qu'on ne peut décider s'il aura besoin ou non de l'allemand. Elle oppose à M. *Golay* cet argument : Beaucoup de personnes demandent la suppression de cette langue en prétendant que le temps fait défaut ; en réalité c'est la méthode qui leur manque et par conséquent les résultats.

M^{lle} *Müller* dit que cet enseignement intéresse les élèves de 1^{re} année, mais non plus en 2^e et 3^e années.

M^{lle} *Willy* répond à M. *Lagotala* que l'enseignement de l'allemand se justifie par le fait que nos relations avec la Suisse allemande deviennent de plus en plus étroites. Mais la grammaire prend trop de place dans les années supérieures, alors qu'il faut y développer avant tout le langage. D'ailleurs l'allemand sert de diversion en venant couper agréablement nos leçons de français.

M^{lle} *Müller* ne croit pas que l'allemand constitue un repos pour les petits ; il nécessite trop d'attention. Là où le repos est nécessaire, il faut un repos absolu.

M. *Lagotala* réplique que si nos relations avec la Suisse allemande sont importantes, celles que nous entretenons avec l'Italie ne sont pas négligeables, et elles le seront toujours moins quand le Simplon sera percé. Allons-nous introduire pour cela la langue italienne à l'école primaire ?

M^{me} *Ballet* reconnaît que l'étude de l'italien rendrait des services, mais l'allemand est actuellement plus nécessaire. En outre les Allemands connaissent mieux notre langue que nous ne connaissons la leur ; nous devons avoir à cœur de les imiter.

M. *Mercier* reconnaît l'exactitude de cette dernière affirmation ; mais il faut remarquer qu'on n'enseigne pas le français dans les écoles primaires de la Suisse allemande ; d'autre part les jeunes Allemands qui viennent chez nous ne parlent guère le français ; mais comme ils connaissent la grammaire ils arrivent bien vite à parler notre langue.

M. *Charvoz* croit qu'il est difficile d'apprendre suffisamment une langue à l'école primaire. En tout cas il faudrait consacrer plus de temps à la pratique, parler davantage ; les exercices écrits n'apprennent pas la conversation.

M. *le Président* pense que nous devons être à même de juger la valeur de l'enseignement de l'allemand dans les degrés inférieurs, puisque la méthode est appliquée depuis quatre ans.

M^{lle} *Willy* estime que les élèves de 3^{me} année peuvent répon-

dre aux questions qui leur sont posées ; le programme peut être rempli. Il est vrai qu'on tourne dans le même cercle, mais le maître peut, à la condition de bien connaître la langue, mettre de la variété dans ses exercices. Il faut arriver à parler, même d'une façon qui ne soit pas conforme aux exigences de la grammaire ; la grammaire viendra par la suite et il ne faudra pas craindre de la débarrasser de bon nombre de ses exceptions. M^{lle} Willy connaît très bien l'allemand, en l'ayant appris sans grammaire.

M. *Dubois* estime que l'allemand exige des enfants beaucoup d'attention ; pour bien posséder les mots, les tournures que comporte le programme, il faut plus de temps que nous n'en pouvons disposer. Ce temps ne pourrait être augmenté qu'au détriment de branches plus importantes, la lecture, par exemple, généralement mauvaise.

D'autre part, un grand nombre d'enfants ne suivent pas l'enseignement secondaire ; le travail que leur a imposé l'allemand pendant six ans est donc perdu.

M^{me} *Tissot* trouve que la discussion a dévié. Il s'agit simplement de savoir s'il faut consacrer quatre ans à l'allemand puisque les résultats acquis dans ce laps de temps peuvent l'être facilement en un an ?

M. *Golay* croit que le mieux est de supprimer l'allemand à l'école primaire et de ne le conserver qu'à titre *facultatif* en sixième année.

D'ailleurs dans l'enseignement secondaire on recommence complètement cette étude ; c'est en quelque sorte reconnaître l'inutilité de ce qu'a fait l'école primaire.

M. *Claparède* juge nécessaire de suivre pour l'acquisition d'une langue étrangère la voie qui est pratiquée pour la langue maternelle. La méthode intuitive ne facilite-t-elle pas l'acquisition des mots et la compréhension de la langue ?

M. *Ed. Martin* enseigne dans les six années et il a pu apprécier la méthode actuelle.

L'enseignement intuitif dans les trois degrés inférieurs peut donner de bons résultats ; le mal est que l'on change complètement de méthode à partir de la quatrième année. Les enfants aiment l'allemand à partir du moment où ils doivent apprendre des règles de grammaire. D'ailleurs, il faut, ainsi que c'est le cas pour M^{lle} Willy, des maîtres qui connaissent très bien la langue pour arriver à des résultats satisfaisants.

M. *Claparède* constate qu'il ressort de ce qui vient d'être dit qu'on emploie deux méthodes ; il vaudrait peut-être mieux se servir plus longtemps de la méthode intuitive. En tout cas il faut commencer de bonne heure.

M^{lle} *Willy* n'est pas de cet avis. Elle a appris l'allemand à un âge où l'on n'est plus enfant et cependant elle le connaît à fond. On peut apprendre la grammaire sans livre en parlant et en entendant parler. Il faut continuer la méthode intuitive

jusqu'en sixième année. On commence à former l'audition en parlant sans cesse aux enfants ; il n'est pas nécessaire que ceux-ci s'expriment sans fautes, ce serait trop demander ; l'usage de la langue fera disparaître peu à peu ces fautes. M^{lle} Willy est satisfaite des résultats qu'elle a obtenus ainsi, non seulement à l'école primaire, mais dans nombre de leçons particulières que des adultes lui ont demandées.

M^{me} Tissot s'emparant des déclarations de M^{lle} Willy, dit qu'il n'est pas nécessaire de consacrer du temps à l'étude de l'allemand à l'école primaire, puisqu'on arrive à parler parfaitement l'allemand en commençant cette étude à un âge où l'on n'est plus enfant. Quelques leçons suffiront alors à acquérir tout ce qu'enseigne actuellement l'école primaire.

M^{me} Deluz estime qu'en 1^{re} et 2^{me} années on empiète sur le programme de 3^{me}. Dans ce dernier degré on répète des mots déjà étudiés, ce qui amène de la lassitude. Par contre ces mêmes élèves ne sont pas suffisamment préparés en français. Il faudrait donc se prononcer pour la suppression en 1^{re} et 2^{me} années.

M^{lle} Willy propose d'étendre le programme de 3^{me} année, ce contre quoi se récrie M^{me} Tissot car les programmes de 5^{me} et 6^{me} année ont été déjà augmentés et ne peuvent être parcourus avec profit.

M^{me} Ballet connaît des fonctionnaires qui, bien que possédant à fond l'allemand, ne peuvent arriver à faire le programme entier. Cela provient surtout de ce qu'on ne parle pas assez aux enfants.

M. Golay trouve que le temps fait défaut. Il vaudrait mieux imiter les Allemands, en se bornant à enseigner la grammaire dans le degré supérieur. D'ailleurs il n'est pas certain que les élèves de la Suisse allemande sachent plus de français que nos élèves ne savent d'allemand.

Diverses propositions se font finalement jour, car il faut conclure.

Le vote donne les résultats suivants :

I^o *L'Assemblée se déclare opposée au maintien intégral de l'allemand dans les 6 années.*

II^o *L'allemand devrait être maintenu dans les programmes de 5^e et 6^e années, mais seulement à titre facultatif. (Prop. de MM. Golay et Charvoz.)*

Une proposition de M. Louis Mercier, tendant à maintenir l'allemand *obligatoire* en 5^e et 6^e, n'a pas obtenu la majorité.

3^o Propositions individuelles.

Il n'est fait aucune proposition.

La séance est levée à 5 ¹/₂ h.

Le Bulletinier : GROSGURIN, Louis.
(D'après les notes de M. J. SIMONET, secrétaire.)

